

**TRAVAUX DE DRAGAGE DU PORT DE DINARD)
(2024-13)**

AVIS RECTIFICATIF

La consultation est ouverte aux variantes libres.

Une variante libre n°1, à l'initiative des candidats est autorisée.

Elle pourra porter sur les modalités de travaux aux abords du ponton du port.

La réponse à la solution de base est obligatoire. Le candidat doit remettre une proposition pour la solution de base même s'il propose une variante libre.

Chaque variante doit faire l'objet d'un chiffrage distinct. Les candidats doivent détailler la spécification et les répercussions financières de chaque variante présentée